

**Niveau : M1 Didactique**

**Module : Psychosystématique**

**Table des matières**

1. Introduction
2. Mouvement ascendant et mouvement descendant
3. Les trois saisies
4. La chrono-genèse
5. Cinétisme : sujet parlant /sujet écoutant
6. Acte du langage : un double mouvement
7. Forme VS matière
8. Singularisation Vs universalisation
9. Unité de puissance et unité d'effet
10. Universalisation intégrante de la partie du discours : univers-temps et univers-espace
11. Endo-genèse VS Exo-genèse
12. La théorie de l'incidence
13. conclusion

## 1. Introduction

Dans les lignes qui suivent, sont explicités quelques principes de la théorie Guillaumienne ; la psycholinguistique, cette branche de la linguistique, qui, comme nous l'avons déjà exposé, s'efforce de déceler les mécanismes internes à l'origine de la construction de du langage. Comment la pensée humaine a-t-elle procédé pour construire le langage ? Comment ce dernier a-t-il évolué sur le plan historique ? Des questions, qui ont animé la réflexion guillaumienne, auxquels nous allons tenter de répondre en puisant des ouvrages traitant de cette théorie.

## 2. Mouvement ascendant et mouvement descendant

Conformément à la théorie de Gustave Guillaume l'acte du langage est un entier intégrant de la langue, un système préconstruit en nous, et qui a trait au non momentané, et du discours, dont la construction est relative au moment. Cette division, entre ses deux systèmes, s'avère distinctes dans les idiomes connus. Une variation est donc observable en fonction de chaque idiome, le partage entre langue et discours dans l'acte du langage, peut être formulé comme suit:

1-acte de langage → construction de langage au minimum +  
construction de discours au maximum

2-acte de langage → construction de langage au maximum +  
construction de discours au minimum

Les structures linguistiques observables dans l'histoire du langage se situent entre ces deux structures limites, explique-t-il. Les langues dont l'état de structure correspond à la première situation sont des langues à caractère, comme le chinois. Ce sont des langues dont l'assemblage des éléments constitutifs s'accomplit dans le discours (elles possèdent un signe pour chaque notion). Les langues à mots, fonctionnent différemment et prennent une direction inverse, la part du discours est relativement réduite au minimum.

En analysant l'acte du langage Guillaume s'assigne un objectif particulier, lequel tend à porter un regard attentif sur les éléments formateurs de l'acte du langage. Quels sont ces éléments et de quelles opérations de pensée dépendent-ils afin de définir l'acte du langage ? Une question, à laquelle il ne peut répondre en faisant fi du principe de cinétisme.

Dans ce sens le fondateur de la psychosystématique explique : « *l'acte de langage en toute ses parties, et quelle qu'en soit l'économie intérieure, par proportion relative de langue et de discours, l'acte de langage met en cause et en exercice deux mouvements de pensée : un mouvement ascendant qui part du plus étroit –élément formateur- et va au discours, qui est, ici, plus large et d'autre part, un mouvement descendant qui part du discours large, et va au plus étroit, l'élément formateur.* » (R, Valin. 1971, p 28).

Le mouvement descendant aboutit à une analyse par notions tandis que le mouvement ascendant s'achemine vers une synthèse de notions, une synthèse qui s'opère dans le niveau de la langue (le mot) et du discours (la phrase, suite de mots).

Dans les langues mot constitue un assemblage immédiat d'éléments constitutifs qui obéit à des normes formelles intégrantes (conditions). Le discours constitue également une opération d'assemblage d'éléments formateurs, ceux-ci étant des mots, mais cette opération se fait dans le médiat, ce mouvement à son terme aboutit à l'analyse.

### **3. Les trois saisies**

Ce double mouvement, analytique descendant ou synthétique ascendant, quoique possédant une nature difficile à cerner de manière précise, donne lieu à trois types de saisies.

Une première saisie, dite saisie radicale résulte du mouvement analytique. Cette opération se met en place avec tous les éléments formateurs, appelés éléments radicaux. Une deuxième saisie, nommée

la saisie lexicale, est à l'origine de la création de l'unité de puissance ; le mot. Contrairement à la saisie radicale, la saisie lexicale a trait au mouvement synthétique ascendant. Sa particularité réside dans le fait qu'elle peut intervenir soit de manière tardive soit de manière hâtive sur l'axe de l'acte de langage, ce qui est susceptible de modifier son impact sur la langue.

Lorsque son intervention est précoce, la saisie lexicale se produit à un instant proche de la saisie radicale (la distance qui les sépare est presque nulle), par conséquent, cette saisie ne fera que répéter dans son propre mouvement, ce que la saisie radicale a achevé en son mouvement descendant. Un phénomène, selon Guillaume, qui caractérise précisément les langues à caractère.

Les langues à mots, quant à elles, observent un phénomène différent. En effet, dans ces langues la saisie lexicale s'opère tardivement, une distance est donc enregistrée entre la saisie, ce qui permet aux éléments radicaux de se joindre. Guillaume soutient que la puissance groupante du mot est un fait relatif à la position même de la saisie lexicale dans le mouvement ascendant (allant de l'élément formateur au discours). Cette puissance est réduite au minimum, voire nulle lorsque la saisie lexicale se situe au point de départ du mouvement ascendant, la distance est donc inexistante entre saisie radicale et saisie lexicale, ce qui est le cas des langues à caractère.

La saisie lexicale est ainsi l'élément clé qui confère au mot sa puissance ; l'unité de puissance. Et c'est à partir d'un ensemble d'unités de puissance qu'est construite l'unité d'effet, qui est la phrase émise dans le discours. Etudier les mécanismes responsables de la construction de la phrase ne peut donc se réaliser indépendamment d'une analyse centrée sur la structure même du mot.

Nous avons donc une troisième saisie, à savoir : la saisie phrastique, dont l'analyse ne peut être esquissée sans la prise en compte de l'état même de la structure du mot.

*« Le mécanisme entier de la structure du langage, tient dans ses lignes générales de force, à la relation qui est instituée dans l'esprit entre les*

*trois saisies* » (R, Valin, 1971, p 26). Lever le voile sur ce mécanisme conclut-il, nécessite une prise en considération de trois saisies :

-la saisie radicale analytique, qui se situe très profond dans l'esprit, et qui aboutit à des éléments formateurs.

-la saisie lexicale, par nature synthétique, qui opère à divers niveaux de profondeur de la pensée (progressant dans un mouvement ascendant).

-la saisie phrastique, synthétique à l'instar de la saisie lexicale, qui s'effectue au niveau du discours, résultante de l'état de la saisie lexicale.

Mais, selon la théorie guillaumienne, l'acte de langage n'implique pas forcément une saisie lexicale, cette dernière étant inexistante dans certains idiomes. Dans le cas échéant, le langage est construit et se développe entièrement entre la saisie radicale et la saisie phrastique. Historiquement parlant, ces deux saisies étaient au départ confondues, la distinction entre les deux ne s'est effectuée que tardivement.

La saisie lexicale, étant à un moment donné de l'histoire, loin de la saisie phrastique n'a pas manqué de donner lieu à des phénomènes de réduction de la morphologie incorporée (puissance d'incorporation du mot).

Un autre fait avait été observé au cours de l'histoire du langage, contrairement au phénomène observé avant, la propension de la saisie lexicale à s'éloigner de la saisie radicale a permis de noter une augmentation de la puissance d'incorporation du mot.

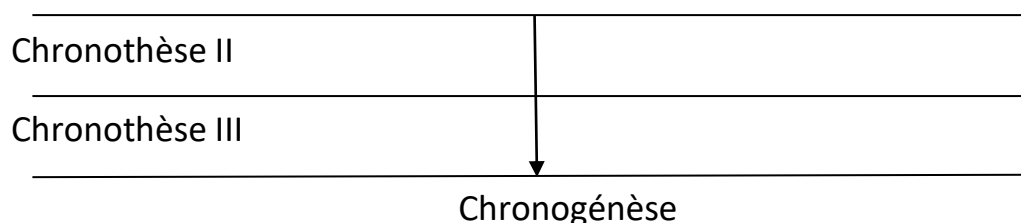
#### **4. La chronogénèse**

L'esprit opère à la construction de l'acte du langage, qui de par son économie interne génère une typologie du langage particulière. Au mot est appliquée la même théorie, appliquée pour l'analyse des autres systèmes de la langue, celui-ci étant considéré comme un système à part entière ; c'est le vocable.

Quelque soit l'objet à l'étude, système de vocable ou système verbo-temporel, le traitement s'amorce avec une représentation de l'entier en genèse. Seront donc posées des coupes rendant compte de l'organisation des structures intérieures par le travers de cette genèse.

Le système verbo-temporel relève de ce que Guillaume appelle une opération de Chronogénèse ; une opération qui consiste à former l'image-temps. Le fonctionnement ou l'organisation interne de ce système est représentée par le biais de coupes organisatrices placées par le travers de la chronogénèse. Ces dernières révèlent chacune un profil de cette chronogénèse, appelé chronothèse. Ces dernières comprennent des temps qui ont la même caractéristique modale. Figurativement parlant la chronogénèse est présentée ainsi :

Chronothèse I



Le système de vocables, quant à lui, se situe en amont de l'analyse (la représentation de l'entier), c'est-à-dire qu'il représente l'acte de langage lui-même. L'organisation interne de ce phénomène est représentée par des coupes organisatrices d'interception posées par le travers.

Quelque soit le phénomène soumis à l'étude, la psychosystématique, l'envisage comme la part visible de l'activité de l'esprit (ou plus précisément du mouvement de la pensée).

Tout est donc mouvement, la pensée procède par des mouvements pour se construire ; une réalité que les guillaumiens tentent d'élucider car pour eux l'étude de l'état statique de la langue est réductrice et ne peut rendre compte de la dynamique du langage (révélée par les mouvements de la pensée).

L'acte de langage étudié comme étant un entier n'est que la trace visible d'une pensée en mouvement (de l'activité de l'esprit). Ces processus internes sont matérialisés par la ligne cinétique qui mène

indubitablement à l'unité de l'effet, autrement dit la phrase unité du discours.

L'élément formateur, dont l'état est historiquement défini et acquis, est saisi par une coupe transversale placée au plus bas de l'acte du langage. La phrase, quant à elle, est présentée par une coupe transversale placée au plus haut de l'acte du langage.

L'état de la structure du vocable (caractère ou mot) est appréhendé par une coupe transversale placée à un niveau variable, haut/bas ou tôt/tard, par rapport à l'acte de langage lui-même. Le point de départ, explique Guillaume, est l'élément formateur tandis que l'élément d'arrivée est la phrase.

## **5. Cinétisme : sujet parlant/sujet écoutant**

Dans l'esprit du sujet parlant le cinétisme est ascendant : la construction de l'unité effet (phrase) se fait à partir des éléments préconstruits en lui (mots) ; les éléments de puissances. L'esprit du sujet écoutant opère de manière inverse, se point de départ est l'unité de l'effet, son cinétisme est donc ascendant dans la mesure où il part de la phrase pour aboutir aux éléments constitutifs de celle-ci.

Les deux mouvements de pensée sont schématisés comme suit :

Sujet parlant : étroit  $\longrightarrow$  large (sens ascendant associatif)

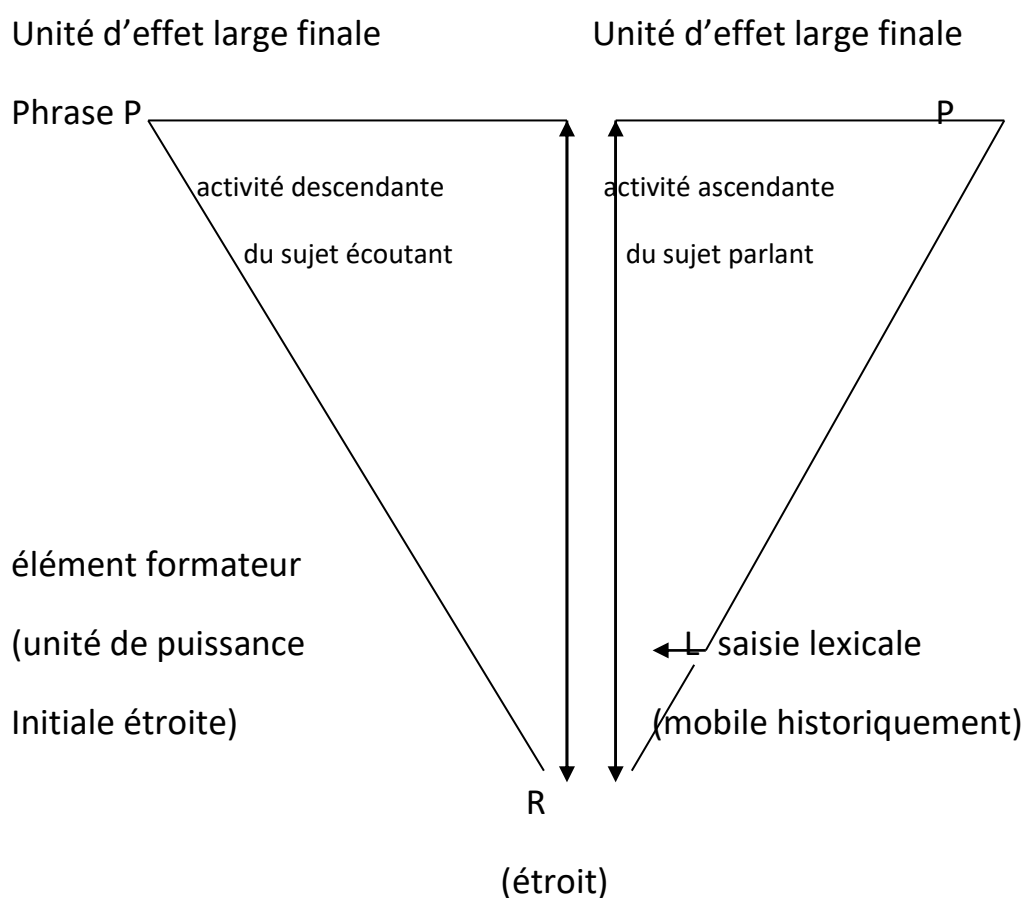
Sujet écoutant : large  $\longrightarrow$  étroit (sens descendant dissociatif)

## **6. L'acte de langage : un double mouvement**

Le cinétisme, ou ligne que construit l'esprit à propos de l'acte de langage, est selon Guillaume une opération réversible (R, Valin, 1971). Cette réversibilité a le mérite de faire du langage un langage opérant.

« Le sujet écoutant refaisant en sens inverse, réductif, et par dissociation, ce que le sujet parlant a fait lui, dans le sens associatif, l'analyse étant ici très simplement le mouvement par lequel la pensée transite du composé large au composant étroit ou composant large ». (Ibidem, p 35).

Cela correspond à deux opérations : énoncer (partir de l'étroit pour construire le plus large ; la phrase) et comprendre (partir du large, le décortiquer pour trouver des éléments étroits). Voici donc le schéma qu'a utilisé Guillaume pour représenter ce double mouvement de l'acte du langage :



(Un schéma figurant dans l'ouvrage de R ? Valin, p 35)

La limite initiale de l'acte du langage (R : radical) et la limite finale (P : Phrase). La saisie lexicale, quant à elle, est notée L .

Ce dernier élément qui est historiquement mobile (puisque changeant de position en fonction des idiomes et en fonction de l'évolution historique des ces mêmes idiomes), peut être placé plus bas (proche de



la saisie radicale) ou plus haut (proche de la saisie phrastique). Une position qui, selon la théorie guillaumienne, est décisive de la puissance attribuée à la langue, c'est-à-dire au mot. Cette puissance ne peut être atteinte que si la saisie lexicale est placée à un point d'équilibre, c'est à dire ni très haut ni très bas.

Dans une langue à caractères, la coupe transversale reproductrice de l'état de la langue est placée plus bas, à proximité des éléments formateurs (radicaux). Il en résulte que le vocable n'est pas un mot, le caractère permissif n'est donc pas attribué à ce vocable.

Dans une langue dite synthétique, holophrastique, la coupe est placée plus haut, au même niveau que le point d'arrivée, la phrase. Dans ce cas, mot et phrase ne font qu'un. Guillaume explique que ceux-ci renvoient à une même entité, ce qui relève d'un mécanisme primitif, ajoute-il, toujours conservé dans certaines langues, comme le basque et le hongrois.

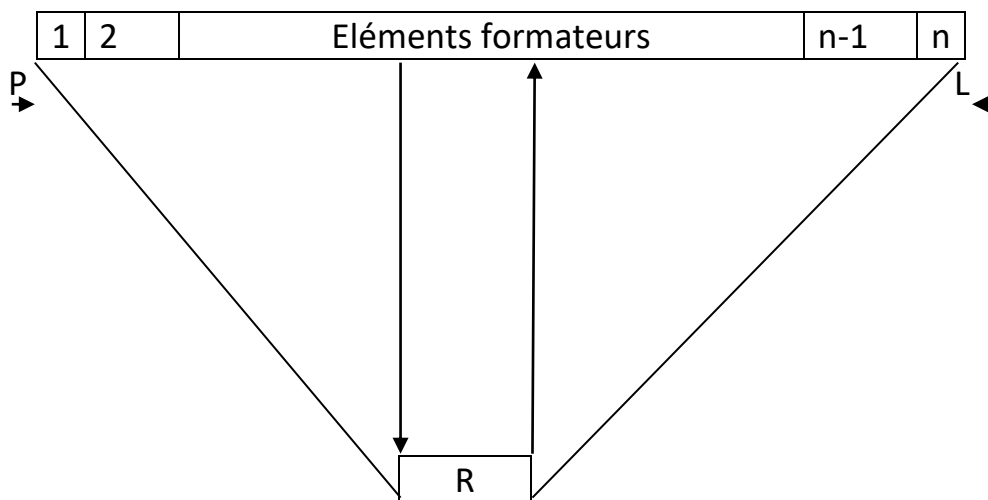
Dans une langue à mots l'inscription de la saisie lexicale entre P et R conditionne l'état du mot. Le développement d'un mot est représenté par sa condition spatiale dans la coupe. Cette position donne lieu à des phénomènes linguistiques différents. Parmi ces phénomènes, est mentionnée la capacité d'incorporation du mot, qui se trouve augmentée lorsque la saisie lexicale est positionnée loin de la saisie radicale, et dont la puissance d'incorporation se trouve réduite lorsque la saisie lexicale s'éloigne de la saisie phrastique (ce qui entraîne une diminution du système flexionnel).

## **7. Forme / Matière**

Comme nous l'avons vu auparavant, la position de la saisie lexicale est un fait décisif dans la théorie du vocable et qui détermine l'histoire même de ce vocable. L'étude de l'histoire du langage a révélé l'existence dans les langues anciennes, ou primitives, de deux états extrêmes.

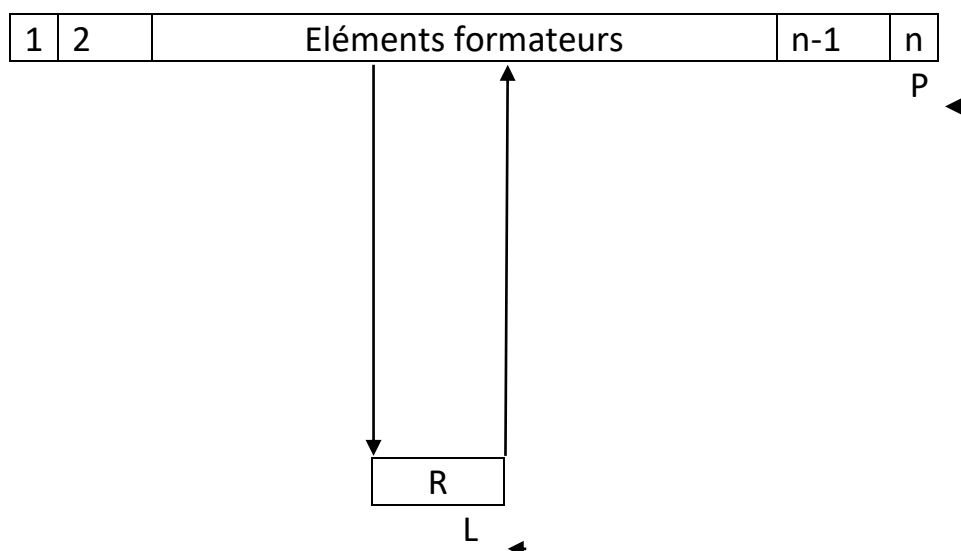
Le premier état, concerne une saisie lexicale qui se place à proximité de la saisie phrastique (des fois ces deux sont fusionnées au point de ne

permettre aucune distinction) ; une combinaison (PL) caractéristique des langues holophrastiques où est repéré le mot-phrase (ou la phrase-mot). Dans ce cas, selon toujours la théorie guillaumienne, la saisie lexicale constitue la *conservation formelle* de la saisie phrastique, qui agglutine en elle des éléments constitutifs de la saisie radicale. Voici la coupe représentant cet état :



(Schéma figurant à la page 42, ouvrage de R, Valin)

Le second état est celui correspondant aux langues à caractères, dans lesquelles la position de la saisie radicale est déterminée par rapport à la saisie radicale. Dans ce cas échéant, la saisie lexicale n'est autre qu'une *consécration formelle* des éléments formateurs de la saisie radicale. Cet état est schématisé ainsi :



(Schéma figurant à la page 42, ouvrage de R, Valin)

Les deux mécanismes sus-cités, quoique distincts dans leur mouvement, partagent une caractéristique commune : ils ne confèrent pas à la saisie lexicale un statut propre à elle, voire une position autonome. Par conséquent, cette dernière s'attribue le caractère fixe dont témoignent les saisies phrastique et radicale.

Il convient, selon Guillaume, que la saisie lexicale intègre et agglutine les éléments formateurs. Mais, lorsque celle-ci opère, elle ne donne plus lieu à de nouvelles agglutinations ou groupement d'éléments formateurs, ce qui sera donc observé ce sont des groupements résultant de l'activité de cette saisie.

Ce qui est à noter, c'est que le position de la saisie lexicale par rapport aux saisies phrastique et radicale, aura une incidence sur la forme des mots dans les différentes langues.

Dans les langues à caractères, la saisie lexicale se positionne très loin de la saisie phrastique, ce qui fait que celle-ci ne sera pas <sup>1</sup>agglutinante mais groupante. « *La saisie radicale analytique a discriminé, séparé les éléments formateurs : la saisie lexicale consacre en forme cette discrimination, c'est-à-dire qu'elle donne une forme propre et singulière à chaque élément formateur analytiquement distingué par saisie radicale.* » (R, Valin, p 43).

Lorsque la saisie lexicale opère au niveau de la saisie radicale précoce, elle fera selon Guillaume *un* en forme, ce qui est l'équivalent de *un* sur le plan matériel (les éléments formateurs sont donc dissociés). Etablir l'unité formelle est fait à partir de l'unité matérielle (la matière).

Lorsque la saisie lexicale intervient au niveau phrastique, elle procède par agglutination des éléments formateurs agrégés et intégrés par la saisie phrastique, avec laquelle elle fera *un*. Son intervention étant position tardive fera que, par le biais de l'agglutination, l'unité soit établie à partir de la pluralité. « N » sera le symbole d'une entité

---

<sup>1</sup> La langue agglutinante est une langue qui fait recours à des suffixes considérés comme porteurs de nuances grammaticales (comme le turc)

englobant des éléments formateurs dont la fusion est momentanée et homogène (résultant de l'association synthétique).

Pour résumer l'idée deux formules sont suggérées (Ibidem, p 44) :

$$RL = \text{Matière (=1)} + \text{forme (=1)}$$

$$\text{Et } PL = \text{Matière (=N)} + \text{forme (=1)}$$

Plus explicitement, dans le premier cas la matière correspond à une forme ; une forme pour chaque notion, alors que dans le second cas, la forme ne correspond pas à un seul élément matériel (la matière étant composée de plusieurs éléments formateurs ; elle agrège en elle plusieurs notions). Elle constitue, donc, une représentation de plusieurs éléments qui s'agglutinent et prennent sens par rapport au moment de leur énonciation.

## **8. Singularisation VS universalisation**

Pour rendre compte de ce qui relève du singulier et de ce qui relève de l'universel, Guillaume a puisé dans la réflexion de Meillet, pour lequel la phrase est *un être singulier*. Qualifiée ainsi parce qu'elle n'est pas sujette à la répétition. Celle-ci n'est pas dotée d'un caractère itératif vu qu'elle est le fruit d'un besoin d'expression conditionné par le moment. Le mot, quant à lui, est doté d'un caractère universel car sa construction (création) est tributaire du besoin même d'expression.

En ce qui concerne l'élément formateur, l'élément étroit qu'il est, de par son originalité (qui est discriminé des autres), pour Guillaume, reflète une singularité.

Ce caractère singulier ou universel des éléments intégrés dans l'acte du langage est également soumis au mouvement de la pensée et peut conditionner l'état des mots dans une langue donnée.

Le langage est en perpétuel mouvement, et l'esprit a tendance à aller soit du général au particulier soit dans la direction inverse. Ce mouvement est à l'origine de la construction et de l'évolution des

langues. Cette construction s'opère entre ces deux limites. « *Généraliser, et la généralisation et partout dans la construction d'une langue, c'est s'éloigner en direction de l'universel. Particulariser, et la particularisation est de même partout dans la langue, c'est s'éloigner de l'universel en direction du singulier* » (R, Valin, W, Hirtle et A, Joy. 1990, p 19).

Ces deux mouvements se greffent dans l'esprit humain, et s'opèrent rarement de manière simultanée, dans la mesure où l'un est toujours en avance par rapport à l'autre. C'est le mouvement qui apparaît en premier qui est générateur la matière, celui qui suit, enveloppant sur son chemin le premier, est générateur de la forme.

Dans certaines langues, la genèse matérielle (de la matière) est le fruit d'un mouvement de généralisation, allant du singulier à l'universel. Cette généralisation peut s'opérer de manière tardive (la ligne est posée à proximité de l'universel), ou bien de manière hâtive (la ligne est un peu plus loin de l'universel).

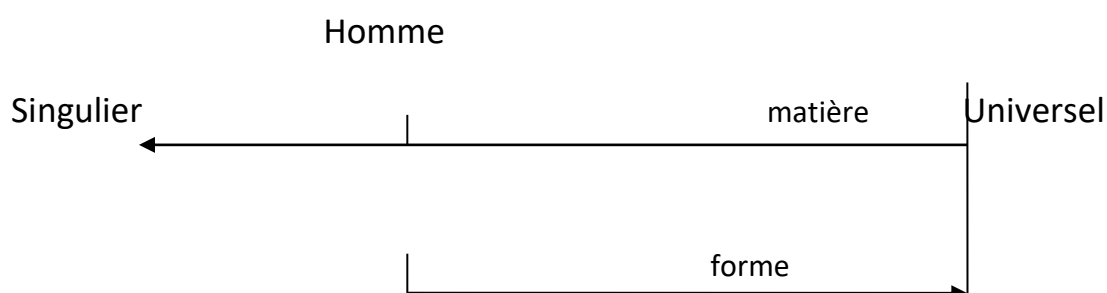
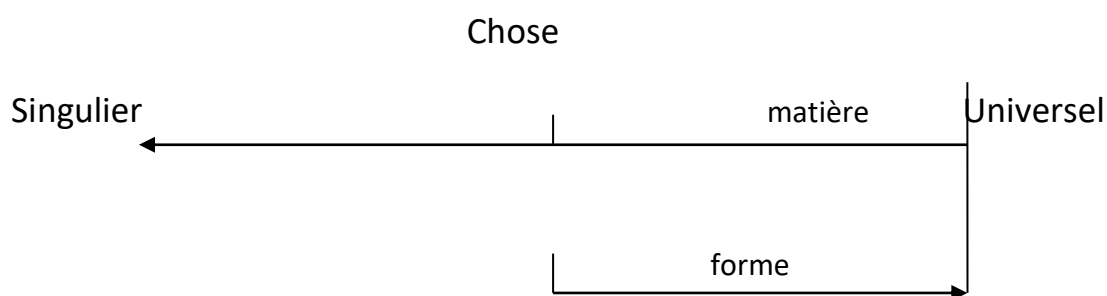
Dans la première situation, où la genèse matérielle est le résultat d'un éloignement du singulier, arrêtée variablement de manière tardive, la genèse formelle prend le sens inverse. Ce mouvement second, qui interrompt la progression du premier, aboutit à la singularisation. Cela signifie que la forme consiste à particulariser une petite généralisation. C'est notamment le cas des langues à caractères (comme le chinois), qui procèdent à une fixation sous la forme de caractères particuliers.

Dans d'autres langues, le mouvement de l'esprit évolue différemment. Le mouvement premier se dirige de l'universel vers le singulier, il tend à la particularisation en s'éloignant du l'universel. Une interruption plus ou moins tardive générera des notions plus ou moins particulières (une idée générale sera obtenue si l'arrêt est précoce). Une fois la notion obtenue, le deuxième mouvement se met en marche, allant dans la direction inverse, poursuivant son évolution sans être interrompu. Il en résulte l'universalisation. C'est cette universalisation qui correspond, selon Guillaume, aux parties du discours.

*« C'est parce que le mouvement de particularisation est premier dans une langue comme le français, et le mouvement de généralisation est*

*second, que le mot français s'achève, se clôt par la partie du discours »* (R, Valin et all, 1990, p 2). La langue française selon Guillaume est une langue qui contient des parties de discours et afin de mettre en exergue le double mouvement caractérisant cette langue, il fait appel à deux sémantèmes, à savoir : Chose et homme. Le premier ayant un sens plus général, et le second ayant un sens plus particulier.

Retenons donc les figures suivantes :



(Ces schémas figurent à la page 26, de l'ouvrage (R, Valin, W, Hirtle et A, Joy. 1990, p 19).

Ce qu'il convient de retenir, c'est qu'il existe un mouvement mineur (le premier mouvement) et un mouvement majeur (le second ; interrompant le premier dans sa progression et inversant la direction) qui poursuit sa progression sans interruption et parvient à son terme. Les mots sont donc le produit d'une double genèse, qui élucide le rapport forme/matière.

## 9. Unité de puissance et unité d'effet

Ayant trait à une visée singulière de l'esprit, la phrase constitue une unité d'effet large sur le plan de la matière (idée). Le caractère étant considéré autrement, orienté dans une direction inverse, constitue une unité de puissance étroite sur le plan de la matière, il est censé viser un but de pensée plus universel, « *vu que le caractère est constitué pour rendre non pas telle pensée, mais toute pensée* » (R, Valin, p 45). Cela est valable pour toutes les unités de puissances (des caractères ou des mots).

L'unité de puissance est donc par essence dirigée vers l'universel, sa construction dans l'esprit s'opère à des fins d'expression de toute pensée. L'unité d'effet (qui est la phrase) progresse en direction du singulier. Elle se construit dans la pensée dans le but d'exprimer uniquement une seule pensée, elle n'est donc pas sujette à la répétition.

### **10. Universalisation intégrante de la partie du discours : univers-temps/univers-espace**

Dans les idiomes développés, comme le français, l'universalisation est dite conclusive et intégrante des éléments constitutifs du radical et aboutit indubitablement à ce que Guillaume qualifie de parties de discours. Ce mouvement générateur de la forme de mots peut avoir deux aboutissements : l'univers-temps et l'univers-espace.

Il est question de l'univers-temps lorsque le vocable se ferme à une représentation du temps : c'est le cas des verbes. On parle de l'univers-espace lorsque le vocable est limité à une représentation de l'espace : c'est le cas du nom.

Quand le mouvement générateur de la forme aboutit à l'univers-temps, les mots prennent des désinences marquant des catégories relatives à la présentation du temps, on obtient alors les notions suivantes : mode, temps, la personne (ordinaire), qui est susceptible de se décliner de passer d'un rang à un autre. L'apparition de ces éléments conduit à l'apparition du verbe.

Quand le mouvement générateur de la forme aboutit à l'univers-espace, les mots « *prennent la marque de catégorie de représentation spatiale, à savoir : la personne non ordinaire –délocutive- de troisième rang, le nombre, le genre, le cas, indiquant par avance la ou les fonctions dont le mot est capable directement dans la phrase, sans intervention d'une préposition.* » (R, Valin et all, p 28).

## 11. Endogénèse/Exogénèse

Dans une langue donnée deux phénomènes peuvent être observables, qui tiennent de l'état même de cette langue. Obéissant à deux principes contradictoires, ces derniers sont complémentaires et consécutifs sur le plan historique. Il s'agit de : « *l'endo-phrastie, historiquement première qui fait que le mot, unité de langue, garde encore dans sa définition des traits particularisants ressortissant de la construction de l'entier phrastique, et l'exo-phrastie, historiquement seconde, qui engendre des mots tout à fait 'abstrait', refusant toute spécification qui aurait trait à leur emploi dans le discours.* » (P, De Carvalo, 1985, p 55)

Selon la théorie guillaumienne dans l'histoire du langage ont été observées deux grandes périodes :

-Une époque qu'il qualifie d'originelle et qui se définit par le fait que la morphologie soit à dominante endo-phrastique. Un principe qui consiste en la réduction de la phrase à son propre mécanisme, ce qui correspond selon Guillaume à la phrase-mot. Lors de cette période, la morphologie attribue un caractère soustractif, voire abstraitif (R, Valin, 1971).

Les éléments contenus dans la phrase-mot font l'objet de soustraction. Cette dernière confère des supports particuliers à la phrase ordinaire, qui enferme en elle la phrase-mot. C'est le cas du basque, que Guillaume qualifie de primitive.

Ces qui distingue ces langues, c'est la façon dont chacune procède afin de réduire la phrase à des éléments systématiquement imparticuliers.



Dans ce sens, il explique : « *la phrase du basque est une phrase qui en elle-même –sans quitter son propre développement (horizontal-linéaire)-repousse l'incorporation ; qui est donc analytique, sans pour cela avoir quitté l'axe horizontal premier de la synthèse incorporante.* » (R, Valin, p 105).

Certaines langues, opèrent la soustraction sur un axe non horizontal, mais vertical (longitudinal), c'est-à-dire que cette réduction intervient dans l'axe de développement de l'acte du langage. Il en résulte que le verbe mis sur le plan horizontal de la phrase-mot (qui relève du discours), doté d'une particularité excessive, remet cette dernière à la langue.

La matière du verbe qui constitue sa particularité propre, devient un fait qui relève de la langue, tandis que la forme demeure un fait de discours. Cet état de fait correspond, selon Guillaume, à des langues à racines pluri-consonantiques, des langues caractérisées par une double saisie lexicale (successive). La première étant placée tardivement sur l'axe de développement de l'acte du langage, donne une forme au vocable (fait de discours). La seconde, étant placée plus en avance sur le même axe, se caractérise par un refus de la forme, dont la détermination est de l'apanage du discours, elle permet d'attribuer une matière au vocable (fait de langue).

Les langues à racines, observent deux processus de construction. Le premier endo-phrastique, qui intervient de manière tardive, apportant au vocable sa forme. Le second intervenant de manière hâtive, conférant à ce même vocable sa matière ; il appartient à la dimension exo-phrastique.

Pour résumer, nous pouvons dire que la genèse de la forme est propre au discours (construction tardive), tandis que la genèse la matière est propre à la langue (construction hâtive). De ce double mouvement résulte la genèse du mot.

## 12. La théorie de l'incidence

La genèse des mots est le fruit d'un double mouvement, conférant à chaque vocable sa matière et sa forme. Les parties du discours sont donc déterminées chacune eu égard à ses caractéristiques propres. Ce processus permet à des caractéristiques formelles de surgir, à partir desquelles les vocables sont classés sous différentes catégories. Ils possèdent des traits communs, « *par lesquels se grammaticalise l'apport matériel : genre, nombre, cas synthétique, personne, cas extensif, pour le substantif, voix, aspect, mode, temps, personne pour le verbe, par exemple.* » (A, Vassant. 1991. P 24).

Selon la chercheuse, cette opération de grammaticalisation aboutit à une autre catégorisation des parties du discours, à savoir :

-les parties du discours prédicatives : une catégorie qui comprend le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe.

-les parties du discours dites transprédicatives : telles que les pronoms, les prépositions, les conjonctions et les déterminants du nom.

La première catégorie est à dominante lexicale (listes ouvertes), alors que la seconde est à dominante grammaticale (listes fermées).

La distinction entre les parties du discours prédicatives se réalise sur deux plans :

-Par rapport à la notion de l'univers-temps (le verbe) et de l'univers-espace (le nom : substantif et adjectif). L'adverbe, cet invariable élément, peut être placé aussi bien au niveau du verbe qu'au niveau du nom.


-Par rapport au mécanisme de l'incidence qui met en relation le substantif, l'adjectif, le verbe et l'adverbe. Ces derniers ont, comme le souligne Vassant, pour forme conclusive leur degré d'intervention dans le même mécanisme.

Plusieurs types d'incidences sont différenciés : l'incidence interne (substantif), l'incidence externe du premier degré (l'adjectif) et l'incidence externe du deuxième degré (le verbe).

L'incidence interne est définie par Guillaume comme étant un rapport entre un support incluant un apport. Le mot ne peut désigner que l'être qu'il signifie. Le support ne peut sortir de la signification véhiculée par l'apport ; un apport dont l'incidence ne sera vérifiée que dans le discours.

Pour illustrer la hiérarchie des incidences, Vassant (1991. p 25) se sert de l'exemple suivant (Les rapports sont signalés par des flèches partant de l'apport vers le support) :

Un enfant particulièrement adorable



Adorable incident externe à l'enfant, particulièrement est un incident à une incidence. Le contenu matériel composé des trois mots (enfant particulièrement adorable) constitue à son tour une autre incidence à, « la forme d'extensité » (*ibidem*) qu'évoque le mot « un ».

Le verbe est également incident à son support, celui-ci étant le sujet. Ce type d'incidence est considéré, comme incidence externe du premier degré. Le rapport qu'établit le verbe à son support (le sujet), se réalise de manière assez différente de l'incidence établit par l'adjectif (qui est lui aussi une incidence externe du premier degré). Ici, le rapport est spatio-temporel (inscrit dans la temporalité), qui en se mettant en place, effectue une prédication au sein de la phrase.

### 13. Conclusion

Nous avons vu quelques principes et notions clés dont Guillaume s'est servi afin de lever le voile sur le développement des langues. Il a pu démontrer que ces dernières ne possèdent pas une logique interne que leur constriction dépend essentiellement de mouvements.

### Bibliographie

-P. Carvalo. (1985). *Nom et déclinaison : recherche morpho-syntaxiques sur le mode de représentation du nom en latin*. Paris : Presse universitaire de Bordeaux. En ligne sur : <https://books.google.dz>

-A. Vassant. (1991). *Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne : incidence et parties du discours*. In : L'information Grammaticale, N. 50, pp. 24-29. En ligne sur : [http://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1991\\_nom\\_50\\_1\\_3249](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1991_nom_50_1_3249)

-R. Volin. (1971). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 : Psycho-systématique du langage Principes, méthodes et applications 1*. Paris : KLINCKSIECK.

-R. Volin, W. Hilter et A. Joy. (1990). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume : Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française III*. Lille : LTLLC.

